

**Session extraordinaire du
7 mai 2010**

Session extraordinaire du Conseil municipal tenue aux lieu et heure habituels à laquelle sont présents monsieur le maire Francis St-Pierre, mesdames les conseillères Claire Lepage et Carole N. Côté, messieurs les conseillers Éric Poirier, André Lévesque et Francis Rodrigue.

Monsieur le conseiller Roland Pelletier est absent.

Tous formant quorum sous la présidence de monsieur Francis St-Pierre.

Monsieur le maire déclare la session ouverte

AVIS DE CONVOCATION

L'avis de convocation est lu et chacun confirme l'avoir reçu.

RÉS. 2010-05-80

ACCEPTATION D'UNE SOUMISSION—ÉQUIPEMENTS DE DÉNEIGEMENT

Attendu que des soumissions ont été demandées pour l'acquisition d'équipements de déneigement pour le nouveau camion de déneigement;

Attendu que cinq (5) soumissionnaires ont répondu à l'appel d'offres, soit :

A.T. produits métalliques	75 626,25 \$
Services d'équipements G.D. inc.	81 309,50 \$
Machineries Tenco	87 766,04 \$
Larochelle équipement	90 977,25 \$
W. Côté et fils	105 000,93 \$

Attendu que la soumission la plus basse est non conforme;

Attendu que le deuxième plus bas soumissionnaire est conforme;

En conséquence, il est proposé par madame Claire Lepage, appuyé de monsieur Éric Poirier, d'accepter la soumission de Services d'équipements G.D. inc. au montant de 81 309,50 \$, toutes taxes incluses. La présente résolution annule la résolution 2010-05-72.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire procède à la période de questions.

LEVÉE DE LA SESSION

Sur proposition du président, la session est levée.

Francis St-Pierre, maire

Alain Lapierre, secrétaire-trésorier